

- Mme la Directrice de Cabinet – S.I.D.P.C. Préfecture de Caen,
- M. le Responsable des Services de la Zone de Défense Ouest pour l' Equipement et les Transports
Préfecture de Zone de Défense à Rennes,

chargés, chacun en ce qui le concerne d' en assurer l' exécution.

Cet arrêté sera également transmis, pour information :

- M. le Directeur du Service Départemental d' Incendie et de Secours à Caen,
- M. le Chef du Centre Départemental de la Météorologie à Carpiquet,
- au Centre Régional d' Information et Coordination Routière de l' Ouest à Saint Grégoire,
- à MM .les Préfets des Départements de L' Eure, de La Manche, de L' Orne, et de la Seine-Maritime.
- à MM les Présidents des Conseils Généraux des Départements de l' Eure, de la Manche, de l' Orne,
et de la Seine-Maritime,

Fait à Caen, le 6 janvier 2010

Pour le Préfet, par délégation,
Le Secrétaire Général



Laurent de GALARD